

Texte déposé

Le conseil communal est chargé d'étudier des alternatives à l'utilisation de pesticides de synthèse par la commune et d'en calculer les conséquences financières.

Motivation

Pourrions-nous être un village sans produits de synthèse ?

Lors de la séance du Conseil général du 7 décembre 2017, Madame Sylvianne Barth avait demandé si la commune des Ponts-de-Martel employait des pesticides pour ses parcs et bords de routes et, si c'était le cas, si le Conseil communal envisageait de modifier cette pratique. Nous comprenons que le Conseil communal a peut-être été surpris par cette question ; cependant les réponses données ce jour-là ne nous avaient pas entièrement satisfaits. C'est pourquoi nous nous permettons de revenir avec cette motion pour étudier plus profondément la question des pesticides de synthèse.

En été 2018, nous avons pu constater que les employés communaux désherbent de façon régulière avec ces pesticides autour de chaque grille du village, entre les pavés, sur les escaliers et les gazons.

La commune des Ponts-de-Martel a la chance d'abriter sur son territoire la plus grande tourbière bombée de Suisse, un site naturel et touristique exceptionnel. La commune soutient la Fondation du musée de la tourbière à réaliser son objectif de valoriser le patrimoine naturel des tourbières, un milieu souvent méconnu qui revêt pourtant un enjeu crucial en termes de biodiversité et qui joue notamment un rôle reconnu pour contrer le réchauffement climatique.

Afin de continuer dans l'esprit d'un village attractif, naturel et qui prend soin de l'environnement et de ses habitants, nous pensons qu'il est de notre devoir d'étudier les possibilités de supprimer les pesticides de synthèse sur le territoire communal.

En effet, ces pesticides posent un véritable problème de santé publique. D'ailleurs, de nombreuses études tentent à démontrer les effets néfastes de ces produits sur la santé humaine.

Un petit tour sur Internet permet de se faire une idée sur le cocktail explosif que représentent tous les traitements chimiques sur la santé de notre population et de notre planète. Nous n'allons pas vous en faire une description exhaustive...

Bien sûr que les quantités épandues sur notre territoire communal ne sont pas énormes mais, par souci d'exemplarité et de respect de la santé communautaire, nous pensons qu'il serait bon de chercher des solutions pour se passer de ces produits.

A première vue, nos rivières et ruisseaux semblent clairs et propres. La réalité est tout autre : les cours d'eau suisses contiennent souvent un cocktail de pesticides. Signalons en passant qu'une étude de 2014 révèle que 78% de ses prélèvements dans des cours d'eau suisses montrent des concentrations de pesticides jusqu'à 10 fois supérieures aux normes admises par l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux¹. Ce qui est pour le moins préoccupant. Il ne faut pas oublier que nous absorbons nous aussi des pesticides via les aliments que nous mangeons et l'eau que nous buvons.

Est-ce vraiment si néfaste pour le goudron de laisser quelques brins d'herbe dépasser ? Ne pouvons-nous pas créer, comme la ville de Genève, des prairies fleuries, entretenues de façon

¹ <https://www.admin.ch/gov/fr/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-52205.html>

extensive, sur des espaces anciennement engazonnés et régulièrement tondus ? Selon les responsables genevois, l'entretien de ces surfaces nécessite moins de temps et de moyens que les gazons classiques. Procéder de cette manière permettrait en outre aux employés communaux de se consacrer à d'autres tâches.

Existe-il des outils pour désherber ? Pouvons-nous envisager de pulvériser d'autres produits ?

Nous sommes conscients que notre proposition pourrait impliquer des coûts supplémentaires qu'il s'agit d'évaluer.

Nous pensons qu'il est de notre devoir de réétudier les possibilités pour le bien de notre village, de ses habitants et de ses employés communaux. Cela permettrait également de donner l'exemple aux particuliers qui utilisent des produits néfastes sans s'en rendre compte. Il en va de notre RESPONSABILITÉ envers la SANTÉ PUBLIQUE.

A noter que 10 communes neuchâteloises (Lignièrès, Saint-Blaise, Hauterive, Neuchâtel, Milvignes, Montalchez, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu, Le Locle et La Chaux-de-Fonds) n'utilisent pas de pesticides. Ces communes montrent que c'est possible, même si elles rencontrent, il ne faut pas le cacher, certaines difficultés.

Signataires :

Clotilde Richard, Brigitt Gutmann, Sylviane Barth.